

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Licence - Portail Musicologie - Musicologie - Grenoble

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Licence - Musicologie - Musicologie - Grenoble - Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	7	117	33	64	19	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

- Capacité à rédiger une dissertation ou un commentaire d'oeuvre construit et écrit en bonne langue française
- Cette formation nécessite un grand intérêt pour la culture et les arts, et particulièrement une large curiosité pour tous les styles de musique
- Afin de réussir dans les études de musicologie, il est très fortement conseillé d'avoir une pratique musicale (instrumentale et/ou vocale) et de savoir lire une partition

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence de musicologie offre la possibilité d'acquérir simultanément une bonne culture générale et musicale ainsi qu'une solide formation technique. Dès la 1^e année, des cours d'histoire de la musique, d'écriture, d'analyse, de pratique vocale, et de formation musicale sont proposés. S'y ajoutent un enseignement fondamental en Histoire de l'art (permettant une éventuelle réorientation en Histoire de l'art au semestre 2 ou en 2^e année de licence), des cours de langue, ainsi que diverses options.

L'option Santé doit permettre aux personnes désirant rejoindre les professions de la santé de bénéficier de cours préparatoires à ces filières, en supplément des cours de Musicologie. L'accès aux professions de santé est conditionné à un travail assidu et à de

très bons résultats, tant en Musicologie qu'à l'Option Santé. Cette formation demande donc un investissement particulièrement important et conséquent en termes de travail personnel, et le nombre de places à l'issue de la première année est extrêmement restreint.

Pour aller plus loin : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il semble important de rappeler ici que la Licence de Musicologie vise à former des musicologues et s'appuie avant tout sur des enseignements théoriques : Histoire de la Musique, Analyse, Formation musicale, Écriture.

De nombreuses candidatures dénotent un souhait de s'orienter vers une carrière d'interprète musical-e professionnel-le, voire de suivre des cours d'instrument. Ces formations sont assurées et dispensées par les Conservatoires et Écoles de Musique mais pas par l'Université, qui apporte le complément en matière de connaissances théoriques et culturelles.

Une pratique instrumentale autonome et des connaissances solides en matière de solfège sont des éléments déterminants pour envisager sereinement la réussite en L1 de Musicologie en un an.

Concernant la question de la pratique musicale (Onglet « Formulaires »), il est important de bien détailler dans le dossier de candidature les cours suivis, surtout en solfège, ainsi que le niveau acquis, et de préciser s'il s'agit de cours en école de musique, en conservatoire ou de cours particuliers.

Concernant l'option santé, il est à noter que le taux de réussite en LAS à l'issue d'une L1 de Musicologie est très faible du fait du nombre très restreint de places disponibles. Cette licence demande à la fois de très bons résultats dans les matières musicologiques et dans les matières scientifiques qui constituent l'option. Un très solide bagage à la fois scientifique et musical est indispensable pour envisager sereinement une L1 Musicologie LAS, ainsi qu'un investissement personnel très important.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau général en première et en terminale		Relevés de notes de première et de terminale / Relevé de notes aux épreuves anticipées du baccalauréat, ou du baccalauréat le cas échéant	Essentiel
	Résultats dans l'option musique		Relevés de notes de première et/ou de terminale et/ou au baccalauréat en musique	Essentiel
	Moyennes générales au premier trimestre de première et au second trimestre de terminale		bulletins de première et terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Orthographe, vocabulaire, qualités rédactionnelles, capacités argumentatives		Appréciation des professeurs sur les bulletins de Première et de Terminale / Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Important
	Méthode		Champ "Méthodes de travail" de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Autonomie		champ "autonomie" de la Fiche Avenir	Complémentaire
	Implication		champ "capacité à s'investir" de la Fiche avenir	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique musicale extra-scolaire (cursus en conservatoire, école de musique, chorale, orchestres, etc.)		Description de la pratique musicale dans la rubrique « Formulaire » et la rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel
	Engagement citoyen		Rubrique « Activités et centres d'intérêt » et Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir	Complémentaire

Signature :

Yassine LAKHNECH,
Président de l'établissement Université Grenoble
Alpes